



Groupe Esso S.A.F.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2015

A- RAPPORT D'ACTIVITE DU SEMESTRE	2
1. Environnement de l'industrie du Raffinage-Distribution	
2. Activités du groupe Esso S.A.F.	
3. Résultats financiers consolidés	
4. Procédures et litiges en cours	
5. Perspectives pour le second semestre	
B- COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES DU GROUPE Esso S.A.F.	10
C- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	27

A- RAPPORT D'ACTIVITE DU SEMESTRE

1. ENVIRONNEMENT DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE-DISTRIBUTION

- *Evolution du prix du pétrole brut*

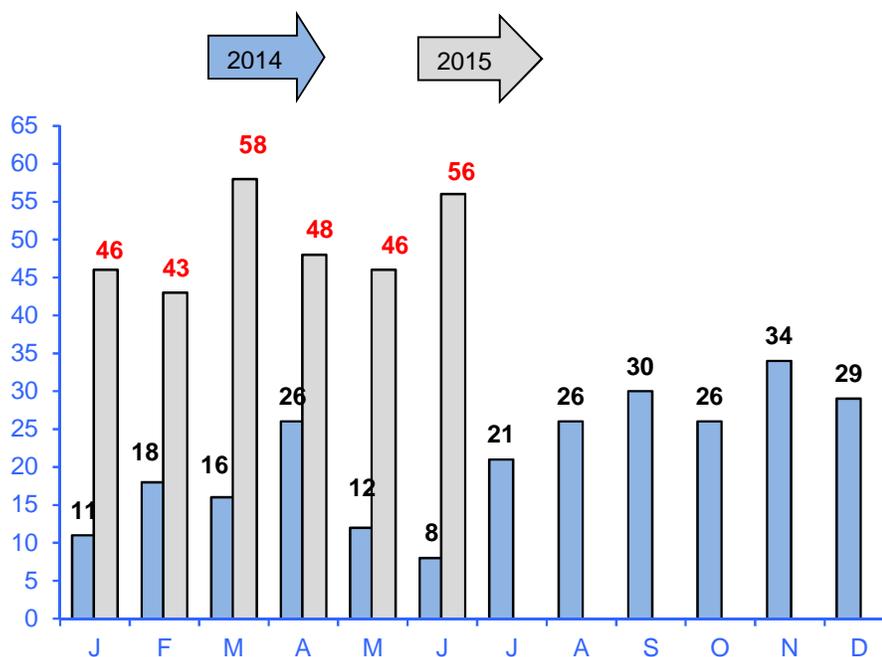
Après avoir baissé à 48 \$ (41 €) en janvier, les prix du baril de Brent sont remontés au cours du premier semestre 2015 pour s'établir en moyenne à 58 \$ (52 €) contre 109 \$ (79 €) au premier semestre 2014. La parité euro-dollar s'est établie à 1,12 \$/€ contre 1,37 \$/€.

Depuis le début du troisième trimestre les prix du pétrole brut sont en repli de plus de 20 % par rapport à leur niveau du mois de Juin 2015.

- *Marges de raffinage*

La marge indicative de raffinage carburants et combustibles publiée par la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, s'établit à 50 €/tonne en moyenne pour le premier semestre 2015, en hausse sensible par rapport à la moyenne de 15 €/tonne du premier semestre 2014. La marge moyenne de l'année 2014 avait été de 21 €/tonne.

Les marges du premier semestre 2015 ont été particulièrement soutenues par la demande en produits finis sur le marché international, en particulier pour les essences, dans un contexte de prix bas et de maintenance d'installations.



Marges brutes de raffinage en euro/tonne publiées par la DGEC

L'indicateur de marge de raffinage de la DGEC est un indicateur de marge brute de raffinage sur Brent d'une raffinerie équipée d'une distillation atmosphérique, d'un réformeur et d'un craquage catalytiques et d'une visco-réduction (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/mode-de-calcul-de-la-marge-brute.html>). Il a vocation à illustrer la tendance de l'environnement économique du raffinage de carburants et combustibles.

Cet indicateur de marge théorique diffère de la marge brute réalisée par le groupe Esso S.A.F. compte tenu de la configuration et des conditions d'opération et de production propres à chacune de ses raffineries, dans un environnement où les prix du pétrole brut et des produits finis peuvent varier très rapidement.

- *Marché français des produits pétroliers*

D'après les statistiques publiées par le Comité Professionnel du Pétrole (CPDP), les volumes de produits pétroliers vendus sur le marché intérieur français sont en hausse de 0,9 % par rapport au premier semestre 2014, avec des variations différentes selon les produits :

- Concernant les carburants et combustibles, les volumes de supercarburants vendus sur le marché intérieur sont en hausse de 0,4 %, ceux du gazole en hausse de 0,6 % et les ventes de fuel domestique en hausse de 5,3%.

- Les ventes de lubrifiants sont en baisse de 3,5 % par rapport au premier semestre 2014 reflétant un environnement économique toujours dégradé.

2- ACTIVITES DU GROUPE ESSO S.A.F.

- *Quantités de pétrole brut traité en raffineries*

millions de tonnes	1er trimestre	2ème trimestre	total 1er semestre	3ème trimestre	4ème trimestre	total année
année 2014	3,4	3,8	7,2	3,9	4,0	15,1
année 2015	3,5	4,2	7,7			

Au premier semestre 2015, 7,7 millions de tonnes de pétrole brut ont été traitées par le groupe soit une hausse d'environ 7 % par rapport au premier semestre 2014 qui avait été marqué par un arrêt non planifié de la raffinerie de Fos-sur-Mer.

Plusieurs unités de la raffinerie de Gravenchon ont été successivement mises à l'arrêt à partir du 11 février 2015 dans le cadre d'un arrêt programmé. Les unités arrêtées ont été redémarrées progressivement jusqu'à la fin du mois d'avril 2015. La capacité de traitement de la raffinerie de Gravenchon est passée pendant cette période d'environ 277 milliers de barils par jour à environ 177 milliers de barils par jour. Ce chantier a permis la mise en place de nouveaux projets visant à améliorer l'efficacité énergétique et la compétitivité de la raffinerie.

- *Chiffre d'affaires et volumes vendus*

	1er semestre 2015		1er semestre 2014		Année 2014	
	milliers m3	millions euros	milliers m3	millions euros	milliers m3	millions euros
Carburants Aviation	736	321	865	508	1 859	1 060
Supercarburants Automobile	2 138	930	2 307	1 290	4 788	2 497
Gazole et Fioul domestique	5 105	2 439	5 334	3 230	10 865	6 436
Fiouls Lourds	506	142	458	200	1 041	429
Gaz de Pétrole Liquéfié	352	73	313	99	662	201
Produits semi-finis	2 767	876	1 979	988	4 085	1 746
Ventes de carburants et combustibles	11 604	4 781	11 256	6 315	23 300	12 369
Ventes Lubrifiants et Spécialités	644	506	622	538	1 289	1 109
Total ventes de produits raffinés hors taxes	12 248	5 287	11 878	6 853	24 589	13 478
Ventes de pétrole brut	204	66	228	112	427	200
Total ventes de produits pétroliers hors taxes	12 452	5 353	12 106	6 965	25 016	13 678
Ventes de services		127		115		251
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		934		856		1 745
Chiffre d'affaires (hors TVA)		6 414		7 936		15 674
<i>dont volumes ventes activités de Distribution sur Marché Intérieur (ventes en France, hors ventes directes Raffinage et ventes extra-territoriales)</i>	7 112	-	7 399	-	15 322	-

Pour les 6 premiers mois de l'année 2015, les volumes totaux vendus par le groupe s'élèvent à 12,5 millions de m3 en hausse de 3 % par rapport au premier semestre 2014. Les quantités vendues sur le marché intérieur français sont en baisse de 4 % par rapport au premier semestre 2014 qui avait été marqué par une progression de 7% des volumes vendus par rapport au premier semestre de l'année précédente.

A fin juin 2015, le chiffre d'affaires (hors TVA) du groupe s'élève à 6,4 milliards d'euros en baisse de 19 % par rapport au 30 juin 2014, reflétant la baisse du prix de marché des produits pétroliers par rapport au premier semestre 2014 dans un contexte de forte baisse des prix du pétrole brut.

- *Transactions avec les parties liées*

Le groupe Esso S.A.F. effectue de façon régulière des opérations avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal de ses activités et de relations habituelles entre sociétés d'un groupe intégré. Ces transactions, comme pour les exercices précédents, se rapportent à des opérations courantes d'achat ou de vente de produits pétroliers, de prestations de services partagés ou encore d'avances ou emprunts financiers, conclues à des conditions de marché.

3- RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES

- Résultat net

Résultat net (millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014 retraité	Année 2014 retraitée
Résultat opérationnel (1)	264	(180)	(581)
Produits et charges financiers	7	8	6
Impôts courants et différés	(98)	64	133
Résultat net des activités poursuivies	173	(108)	(442)
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	2	0	0
Résultat net part du groupe (2)	175	(108)	(442)
<i>Pétrole brut traité en raffinerie (millions de tonnes)</i>	7,7	7,2	15,1
<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros, incluant la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)</i>	6 414	7 936	15 674
<i>Ventes de produits raffinés (milliers de m3)</i>	12 248	11 878	24 589
<i>Ventes activités de distribution sur le marché intérieur (milliers de m3)</i>	7 112	7 399	15 322
(1) Résultat opérationnel (A)	264	(180)	(581)
Effets stocks (*) (B)	174	(10)	(620)
Autres éléments d'ajustement (**) (C)	(12)	(17)	32
Résultat opérationnel ajusté (A)-(B)-(C)	102	(153)	7
(2) Résultat net part du groupe (D)	175	(108)	(442)
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés (E)	2	0	0
Impôts courants et différés (F)	(98)	64	133
Effets stocks (G)	174	(10)	(620)
Impôt sur le résultat hors effets stocks (H)	35	(56)	15
Résultat net hors effets stocks et activités arrêtées ou actifs cédés (D)-(E)-(F)-(G)-(H)	62	(106)	30

Note : Les résultats 2014 ont été retraités à des fins de comparabilité pour tenir compte de l'impact de l'application obligatoire à partir du 1er janvier 2015 de l'interprétation IFRIC 21 sur le fait générateur des passifs relatifs à des taxes autres que les impôts sur le résultat ou les cotisations sociales.

Le résultat opérationnel du premier semestre 2015 s'élève à 264 millions d'euros incluant des effets stocks positifs de 174 millions d'euros. Le résultat opérationnel négatif de 180 millions d'euros au premier semestre 2014 comprenait des effets stocks négatifs de 10 millions d'euros.

Hors effets stocks et autres éléments d'ajustement, le résultat opérationnel ajusté est un gain de 102 millions d'euros incluant des effets de change opérationnels négatifs pour 5 millions d'euros contre une perte de 153 millions d'euros incluant des effets de change positifs de 7 millions d'euros au premier semestre 2014.

L'amélioration de 255 millions d'euros du résultat opérationnel ajusté par rapport au premier semestre 2014 reflète la nette hausse des marges de raffinage.

Le résultat financier est positif de 7 millions d'euros et comprend 12 millions d'euros de dividendes reçus de sociétés non consolidées.

Au total, après prise en compte des impôts courants et différés pour un montant de 98 millions d'euros, du résultat net des actifs cédés de 2 millions d'euros, le résultat net du groupe est un profit de 175 millions d'euros contre une perte de 108 millions d'euros au premier semestre 2014.

Le résultat net hors effets stocks et actifs cédés après impôts, est positif de 62 millions d'euros contre une perte de 106 millions d'euros au premier semestre 2014.

Au 30 juin 2015, les capitaux propres consolidés du groupe s'élèvent à 710 M€ pour un endettement financier net de 208 M€.

Le Conseil d'Administration réuni le 15 septembre a décidé de ne pas verser d'acompte sur dividende. Le Conseil examinera dorénavant une fois par an l'opportunité de proposer la distribution d'un dividende, au moment de l'arrêté des comptes annuels.

(*) Effets stocks

La variation des stocks est valorisée dans le résultat consolidé suivant la méthode FIFO (premier entré/ premier sorti) étroitement liée à la variation des prix des produits pétroliers sur le marché international. Pour évaluer la performance économique et financière du groupe, la société calcule un effet prix sur stock mesurant l'impact de la variation des prix des produits pétroliers sur les quantités en stocks à partir d'un prix moyen reflétant l'évolution du coût de remplacement de la période. Une dépréciation comptable est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à leur valeur d'inventaire. La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

(**) Autres éléments d'ajustement

Ils concernent des transactions inhabituelles qui sont significatives et peu fréquentes. Il s'agit notamment de transactions en dehors de l'activité normale de la société bien que des transactions similaires aient pu se produire dans le passé ou risquent de se reproduire dans le futur, telles que coûts de restructuration, cessions d'actifs.

• **Résultat global consolidé**

Résultat global consolidé (millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014 retraité	Année 2014 retraitée
Résultat net	175	(108)	(442)
Eléments recyclables en résultat net (revalorisation titres de participation)	5	3	6
Eléments non recyclables en résultat net (gains / pertes actuariels sur les avantages au personnel)	38	(28)	(340)
Effets d'impôt	(13)	9	117
Résultat global consolidé	205	(124)	(659)

Le résultat global consolidé du groupe tient compte d'une part de la variation de la valorisation des titres de participations à la juste valeur par contrepartie en capitaux propres et d'autre part la variation des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi.

Au 30 juin 2015, la variation des écarts actuariels calculés est positive pour 38 millions d'euros et provient de la hausse du taux d'actualisation financière retenu par le groupe à 1,75 % contre un taux à 1,50% au 31 décembre 2014.

Au total après prise en compte de l'impôt différé correspondant, le résultat global est un profit de 205 millions d'euros contre une perte de 124 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

• *Principaux postes du résultat opérationnel*

Principaux postes du résultat opérationnel (millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014 retraité	Année 2014 retraitée (*)
Chiffre d'affaires	6 414	7 936	15 674
Achats consommés	(5 659)	(7 434)	(14 848)
Dotation & reprise aux provisions pour dépréciation des stocks	159	(44)	(198)
Marge brute	914	458	628
Charges externes	(374)	(357)	(727)
Charges de personnel	(144)	(143)	(282)
Impôts et taxes	(39)	(33)	(48)
Dotation aux amortissements	(55)	(61)	(120)
Dotation aux provisions	(8)	(14)	(31)
Autres produits de l'activité	17	19	32
Autres produits et charges d'exploitation	(35)	(32)	(65)
Charges d'exploitation	(638)	(621)	(1 241)
Autres produits opérationnels	0	2	43
Autres charges opérationnelles	(12,0)	(19)	(11)
Résultat opérationnel	264	(180)	(581)

La marge brute du 1^{er} semestre 2015 s'établit à 914 millions d'euros contre 458 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 soit une hausse de 456 millions d'euros. Cette hausse s'explique par :

- Les effets stocks positifs au 1^{er} semestre pour un montant de 174 millions d'euros contre des effets stocks négatifs de 10 millions d'euros au premier semestre 2014 soit une hausse de 184 millions d'euros.
- Une amélioration de la marge brute hors effets de stocks pour un montant de 284 millions d'euros au premier semestre 2015.
- Des effets de change opérationnels négatifs de 5 millions d'euros contre des effets de change positifs de 7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 soit une baisse de 12 millions d'euros.

Les charges d'exploitation pour un montant de 639 millions d'euros sont en hausse de 18 millions par rapport au premier semestre 2014, le renforcement du dollar par rapport au premier semestre 2014 ayant entraîné une augmentation du coût en euros de la part des charges externes facturées en dollars.

Les autres charges opérationnelles comprennent des provisions pour litiges et charges pour un montant de 12 millions d'euros qui concernent principalement la remise en état de sites industriels inactifs.

(*) Les coûts de transport liés aux achats des matières premières ont été ajoutés au montant des achats consommés qui étaient préalablement inscrits dans les charges externes. Ainsi, un montant de 221 millions d'euros a été reclassé au titre de l'année 2014 afin de permettre la comparaison des éléments de marge brute.

- **Ratio endettement net sur capitaux propres**

Endettement net & Capitaux propres	au 30 juin 2015	au 31 décembre 2014 retraité
Endettement long terme	(127,9)	(127,6)
Endettement court terme	(92,1)	(297,8)
Créances financières court terme	8,1	11,1
Trésorerie nette	3,5	12,9
Montant de l'endettement net	(208,4)	(401,4)
Capitaux Propres - part du groupe	709,7	503,5
Montant des capitaux propres	709,7	503,5
Ratio endettement net sur capitaux propres	29%	80%

Au 30 juin 2015, le montant des capitaux propres du groupe ressort à 710 millions d'euros contre 503 millions d'euros fin 2014 pour un endettement financier de 208 millions d'euros contre 401 millions d'euros fin 2014. La variation de l'endettement est détaillée au paragraphe 7.

4- PROCEDURES ET LITIGES EN COURS

Au 30 juin 2015, plusieurs procédures sont en cours concernant le groupe Esso S.A.F. et en particulier celles déjà évoquées dans le rapport financier annuel de l'exercice 2014.

Ces procédures n'ont pas ou peu évolué au cours du premier semestre comme indiqué dans le paragraphe 11 des notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés.

5- PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE

Le groupe Esso S.A.F. est exposé aux incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole brut et du dollar, à la volatilité des prix des produits pétroliers et des marges de raffinage dans un marché ouvert à une concurrence mondiale.

Malgré des conditions de marché favorables au premier semestre 2015, il opère depuis plusieurs années dans un environnement de surcapacités de raffinage en Europe. Dans ce contexte, le groupe Esso S.A.F. poursuit ses efforts de réduction et de maîtrise des coûts afin de préserver sa compétitivité et continuera à optimiser son outil industriel et ses circuits de distribution si les conditions économiques et réglementaires le permettent.

Au cours du troisième trimestre 2015, le groupe n'a pas pu bénéficier pleinement d'un environnement qui est resté favorable au raffinage compte tenu de l'arrêt non planifié de plusieurs unités de la raffinerie de Gravenchon qui a conduit à une réduction pendant plusieurs semaines des traitements de pétrole brut et à une baisse de la production de distillats et de lubrifiants de base. Au mois d'août la capacité de traitement de la raffinerie a été réduite à environ 110 milliers de barils par jour sans toutefois affecter significativement la production d'essences ni les livraisons de produits aux clients qui ont continué à être approvisionnés normalement. Une maintenance complémentaire devrait avoir lieu au quatrième trimestre 2015.

Par ailleurs, le groupe a conclu en juillet 2015 un accord avec ses organisations syndicales pour un aménagement de ses accords de retraite supplémentaire, modifiés par avenant avec effet au 1er janvier 2016, qui se traduira par une réduction de l'ordre de 180 millions d'euros des engagements relatifs aux avantages postérieurs (*avant impôts, calculé avec le taux d'actualisation financière retenu au 30 juin 2015 à 1,75 %*). Conformément à la norme IAS 19 révisée ce changement sera traité comme un coût des services passés et sera reconnu dans le compte de résultat consolidé de l'année 2015.

Le programme d'investissements 2015 prévu est d'environ 100 millions d'euros dont 95 millions d'euros dans ses raffineries (y compris 52 M€ pour des coûts capitalisés pour grand entretien) avec la mise en place de projets visant à maximiser la valorisation de la production et à améliorer l'efficacité des unités de production.

B- COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES DU GROUPE Esso S.A.F. (période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	11
BILAN CONSOLIDE	12
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	13
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	14
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	15

- 1- Principes comptables
- 2- Faits significatifs de la période
- 3- Evénements postérieurs à la clôture
- 4- Immobilisations incorporelles et corporelles
- 5- Stocks
- 6- Information sur le Capital
- 7- Endettement financier
- 8- Impôts courants et différés
- 9- Information sectorielle par activité
- 10- Informations sur les parties liées
- 11- Procédures et litiges en cours

Note :

- les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ()
- Les résultats 2014 ont été retraités à des fins de comparabilité pour tenir compte de l'impact de l'application obligatoire à partir du 1er janvier 2015 de l'interprétation IFRIC 21 sur le fait générateur des passifs relatifs à des taxes autres que les impôts sur le résultat ou les cotisations sociales.

Compte de résultat semestriel consolidé

(millions d'euros)

	Semestre clos le 30 juin 2015	Semestre clos le 30 juin 2014 retraité	Exercice 2014 retraité
Chiffre d'affaires	6 413,8	7 935,6	15 673,8
Autres produits de l'activité	228,1	31,8	44,8
Sous total produits des activités ordinaires	6 641,9	7 967,4	15 718,6
Achats consommés et charges externes	(6 033,0)	(7 791,5)	(15 575,1)
Charges de personnel	(143,7)	(142,5)	(281,5)
Impôts et taxes	(39,0)	(32,6)	(48,6)
Dotations aux amortissements	(55,5)	(61,3)	(119,6)
Dotations aux provisions	(60,1)	(71,2)	(242,2)
Autres produits et charges d'exploitation	(34,9)	(32,0)	(64,6)
Résultat opérationnel courant	275,7	(163,7)	(613,0)
Autres produits opérationnels	-	1,7	43,0
Autres charges opérationnelles	(11,8)	(18,8)	(10,9)
Résultat opérationnel	263,9	(180,8)	(580,9)
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-	-
Coût de l'endettement financier brut	(5,2)	(3,0)	(8,6)
Coût de l'endettement financier net	(5,2)	(3,0)	(8,6)
Autres produits financiers	11,7	11,3	15,3
Autres charges financières	-	-	(0,9)
Impôts courants et différés	(97,9)	64,1	132,9
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net des activités poursuivies	172,5	(108,4)	(442,2)
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	2,3	-	-
Résultat net	174,8	(108,4)	(442,2)
Part du groupe	174,8	(108,4)	(442,2)
Intérêts minoritaires	-	-	-
Résultat par action (1)	13,60	(8,43)	(34,40)
Résultat dilué par action (1)	13,60	(8,43)	(34,40)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL	Semestre clos le 30 juin 2015	Semestre clos le 30 juin 2014 retraité	Exercice 2014 retraité
Résultat net	174,8	(108,4)	(442,2)
Éléments recyclables en résultat net			
Revalorisation à la juste valeur des titres non consolidés par contrepartie en capitaux propres	5,5	2,9	6,2
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	(0,2)	(0,1)	(0,2)
Éléments non recyclables en résultat net			
Gains / pertes actuariels de la période sur les avantages au personnel	37,5	(28,0)	(339,6)
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	(12,9)	9,6	116,9
Résultat global consolidé	204,7	(124,0)	(658,9)
Part du groupe	204,7	(124,0)	(658,9)
Intérêts minoritaires	-	-	-

(1) Part du groupe rapporté au nombre d'actions (12 854 578)

Bilan consolidé semestriel

(millions d'euros)

ACTIF	au 30 juin 2015	au 31 décembre 2014 retraité	au 30 juin 2014 retraité
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	73,7	35,4	49,3
Immobilisations corporelles	930,7	918,5	1 049,2
Actifs financiers	135,0	129,7	127,9
Autres créances	2,3	2,3	1,4
Impôts différés actifs	377,4	442,3	267,6
Actifs classés comme détenus à la vente	-	138,9	-
Total	1 519,1	1 667,1	1 495,4
Actifs courants			
Stocks et en cours	1 251,6	1 026,7	1 826,9
Créances clients et comptes rattachés	647,3	499,5	676,9
Créances financières court terme	8,1	11,1	6,4
Autres créances	128,4	166,8	196,8
Impôts courants actifs	-	-	-
Disponibilités	6,1	14,8	21,7
Total	2 041,5	1 718,9	2 728,7
TOTAL ACTIF	3 560,6	3 386,0	4 224,1

(millions d'euros)

PASSIF	au 30 juin 2015	au 31 décembre 2014 retraité	au 30 juin 2014 retraité
Capitaux propres			
Capital social	98,4	98,4	98,4
Primes d'émission et de fusion	10,1	10,1	10,1
Réserves consolidées groupe	426,4	837,2	1 037,1
Résultat de l'exercice groupe	174,8	(442,2)	(108,4)
Intérêts minoritaires	-	-	-
Total	709,7	503,5	1 037,2
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	127,9	127,6	126,7
Impôts différés passifs	-	-	-
Provisions non courantes	1 443,5	1 477,7	1 151,7
Passifs classés comme détenus à la vente	-	-	-
Total	1 571,4	1 605,3	1 278,4
Passifs courants			
Endettement court terme	94,8	299,7	451,6
Provisions courantes	52,0	53,5	52,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	761,8	639,8	1 069,5
Autres dettes	327,8	284,2	334,5
Impôts courants passifs	43,1	-	-
Total	1 279,5	1 277,2	1 908,5
TOTAL PASSIF	3 560,6	3 386,0	4 224,1

Tableau de variation semestrielle des capitaux propres

(millions d'euros)

	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves de juste valeur	Réserves des écarts actuariels	Réserves consolidées	Total groupe	Total minoritaires
Au 1er janvier 2014	98,4	10,1	100,6	(355,0)	1 302,9	1 157,0	-
impact 1er application IFRIC 21					2,6	2,6	
Au 1er janvier 2014 retraité	98,4	10,1	100,6	(355,0)	1 305,5	1 159,6	
actifs financiers évalués à la juste valeur			2,8			2,8	-
écarts actuariels de la période				(18,4)		(18,4)	
paiements fondés sur des actions					1,6	1,6	
Autres variations					-	-	
Résultat 1er semestre 2014					(108,4)	(108,4)	-
Au 30 juin 2014 retraité	98,4	10,1	103,4	(373,4)	1 198,7	1 037,2	-
actifs financiers évalués à la juste valeur			3,2			3,2	
écarts actuariels de la période				(204,3)		(204,3)	
paiements fondés sur des actions					1,1	1,1	
Autres variations					0,1	0,1	-
Résultat 2ème semestre 2014					(333,8)	(333,8)	
Au 1er janvier 2015 retraité	98,4	10,1	106,6	(577,7)	866,1	503,5	-
actifs financiers évalués à la juste valeur			5,3			5,3	
écarts actuariels de la période				24,6		24,6	
paiements fondés sur des actions					1,6	1,6	
Autres variations					(0,1)	(0,1)	-
Résultat 1er semestre 2015					174,8	174,8	
Au 30 juin 2015	98,4	10,1	111,9	(553,1)	1 042,4	709,7	-

Note : au 30 juin 2015, les réserves consolidées comprennent une réserve facultative de 30 M€ destinée à compenser d'éventuelles pertes qui pourraient résulter de la baisse de la valeur FIFO des stocks.

Tableau semestriel des flux de trésorerie

(millions d'euros)

	Semestre clos le 30 juin 2015	Semestre clos le 30 juin 2014 retraité	Exercice 2014 retraité
Flux de trésorerie d'exploitation			
Résultat net	174,8	(108,4)	(442,2)
Part des minoritaires	-	-	-
Plus ou moins values sur cessions / retraits d'actifs	(2,4)	0,8	2,1
Plus ou moins values sur cessions des activités arrêtées ou actifs cédés	(5,5)	-	-
Amortissements et provisions	127,4	18,8	6,7
Capacité d'autofinancement	294,3	(88,8)	(433,4)
Variation du besoin en fonds de roulement	(141,5)	(14,9)	514,2
Flux net de trésorerie d'exploitation	152,8	(103,7)	80,8
Flux de trésorerie d'investissement			
Investissements Raffinage/ Distribution (1)	(65,5)	(25,1)	(62,8)
Produit brut des cessions	0,6	-	2,0
Produit brut des cessions des activités arrêtées ou actifs cédés	105,1	-	-
Flux de trésorerie d'investissement	40,2	(25,1)	(60,8)
Flux de trésorerie de financement			
Dividendes mis en paiement par Esso S.A.F.	-	-	-
Augmentation de l'endettement (2)	-	127,5	-
Diminution de l'endettement	(202,4)	-	(30,1)
Flux de trésorerie de financement	(202,4)	127,5	(30,1)
Variation de trésorerie (3)			
Trésorerie d'ouverture	12,9	23,0	23,0
Trésorerie de clôture	3,5	21,7	12,9
Variation de trésorerie	(9,4)	(1,3)	(10,1)

(1) : Cette ligne comprend les nouveaux investissements ainsi que la capitalisation des coûts liés aux grands arrêts pour entretien planifiés des raffineries

(2) : Des tableaux détaillés de la variation de l'endettement figurent dans la note "Endettement financier"

(3) : Décomposition de la trésorerie nette (en millions d'euros)

	ouverture	clôture
Disponibilités	14,8	6,2
Banques créditrices	(1,9)	(2,7)
Trésorerie nette	12,9	3,5

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés (période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015)

1- Principes comptables

1.1- Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2015 du groupe Esso S.A.F. (le Groupe) ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2015 sont identiques à ceux retenus pour l'arrêté des comptes consolidés au 31 décembre 2014, établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, à l'exception de ceux concernés par les nouvelles normes et amendements d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2015.

En effet, le Groupe a appliqué l'interprétation IFRIC 21 qui précise les règles de comptabilisation des taxes diverses, des droits et autres prélèvements entrant dans le champ d'application d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Par ailleurs, le groupe Esso S.A.F. n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes, amendements ou interprétations adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2015 mais dont l'entrée en vigueur est postérieure au 1er janvier 2015, notamment :

- amendement d'IAS 19 (Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel),
- améliorations annuelles 2010-2012 des IFRS.

Le groupe n'anticipe pas d'impact significatif de ces normes sur son périmètre de consolidation.

Les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 septembre 2015.

1.2- Interprétation IFRIC 21 – « Taxes »

Cette interprétation porte sur la date de comptabilisation des passifs relatifs à des taxes autres que les impôts sur le résultat ou les cotisations sociales. Elle est d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2015 de manière rétrospective. Le texte indique que le fait générateur de la dette est l'évènement déclencheur tel que prévu dans le texte de loi.

Pour le groupe Esso S.A.F. les taxes et contributions entrant dans le champ de l'IFRIC 21 sont la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) et la Taxe Foncière.

L'impact sur les capitaux propres retraités au 31 décembre 2014 est positif de 7 millions d'euros. L'impact sur le résultat de l'exercice 2014 retraité est positif de 4,4 millions d'euros.

1.3- Effets de la première application de l'interprétation IFRIC 21 – « Taxes »

L'effet de la première application de l'interprétation IFRIC 21 est une augmentation des capitaux propres du groupe au 31 décembre 2014 pour un montant net d'impôts différés de 7 millions d'euros. L'effet de cette interprétation pour la situation au 30 juin 2014 est détaillé ci-dessous :

Bilan consolidé retraité

(millions d'euros)

Effets changements induits par l'application de l'IFRIC 21	au 31 décembre 2014			au 30 juin 2014			au 1er janvier 2014		
	Montants publiés	Retraitements	Montants retraités	Montants publiés	Retraitements	Montants retraités	Montants publiés	Retraitements	Montants retraités
Total des actifs non courants	1 670,8	(3,7)	1 667,1	1 494,9	0,5	1 495,4	1 493,8	(1,4)	1 492,4
<i>dont impôts différés actifs</i>	446,0	(3,7)	442,3	267,1	0,5	267,6	195,3	(1,4)	193,9
Total des actifs courants	1 718,9	-	1 718,9	2 728,7	-	2 728,7	2 459,0	-	2 459,0
TOTAL ACTIF	3 389,7	(3,7)	3 386,0	4 223,6	0,5	4 224,1	3 952,8	(1,4)	3 951,4
Capitaux propres	496,5	7,0	503,5	1 038,8	(1,6)	1 037,2	1 157,0	2,6	1 159,6
<i>dont réserves consolidés groupe</i>	834,6	2,6	837,2	1 034,5	2,6	1 037,1	1 158,0	2,6	1 160,6
<i>dont résultat de l'exercice groupe</i>	(446,6)	4,4	(442,2)	(104,2)	(4,2)	(108,4)	(109,5)	-	(109,5)
Total des passifs non courants	1 605,3	-	1 605,3	1 278,4	-	1 278,4	1 252,3	-	1 252,3
Total des passifs courants	1 287,9	(10,7)	1 277,2	1 906,4	2,1	1 908,5	1 543,5	(4,0)	1 539,5
<i>dont autres dettes</i>	294,9	(10,7)	284,2	332,4	2,1	334,5	278,7	(4,0)	274,7
TOTAL PASSIF	3 389,7	(3,7)	3 386,0	4 223,6	0,5	4 224,1	3 952,8	(1,4)	3 951,4

L'effet de la première application de l'interprétation IFRIC 21 sur le résultat consolidé de l'exercice 2014 est positif de 4,4 millions d'euros. L'effet sur le résultat du semestre clos au 30 juin 2014 est négatif de 4,2 millions d'euros comme détaillé ci-dessous :

Résultat consolidé retraité

Effets changements induits par l'application de l'IFRIC 21	Semestre clos le 30 juin 2014			Exercice 2014		
	Montants publiés	Retraitements	Montants retraités	Montants publiés	Retraitements	Montants retraités
Résultat opérationnel	(174,7)	(6,1)	(180,8)	(587,6)	6,7	(580,9)
<i>Dont impôts et taxes</i>	(26,5)	(6,1)	(32,6)	(55,3)	6,7	(48,6)
Produits et charges financiers	8,3	-	8,3	5,8	-	5,8
Impôts courants et différés	62,2	1,9	64,1	135,2	(2,3)	132,9
Résultat net part du groupe	(104,2)	(4,2)	(108,4)	(446,6)	4,4	(442,2)
<i>Résultat net par action</i>	(8,11)	(0,33)	(8,43)	(34,74)	0,34	(34,40)
<i>Résultat dilué par action</i>	(8,11)	(0,33)	(8,43)	(34,74)	0,34	(34,40)
Résultat net	(104,2)	(4,2)	(108,4)	(446,6)	4,4	(442,2)
Eléments recyclables en résultat net						
Revalorisation à la juste valeur des titres par contrepartie en capitaux propres (après impôt)	2,8	-	2,8	6,0	-	6,0
Eléments non recyclables en résultat net						
Engagements de retraites - écarts actuariels	(18,4)	-	(18,4)	(222,7)	-	(222,7)
Résultat global consolidé	(119,8)	(4,2)	(124,0)	(663,3)	4,4	(658,9)

1.4- Principes et méthodes comptables retenus

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes établis par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, le taux d'impôt théorique pour le calcul des impôts différés, la valorisation des titres de participation et le montant des provisions retenues pour les plans sociaux et litiges par exemple. Ces estimations et hypothèses sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014 à l'exception des domaines suivants :

Charge d'impôt courant

Lors des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt courant est calculée, pour chaque entité fiscale du Groupe, à partir du résultat avant impôt de la période intermédiaire en appliquant le taux d'impôt à 38 %. L'activité du groupe et la volatilité de la valeur de ses stocks ne permet pas en effet d'estimer un taux moyen d'imposition de l'année en cours qui pourrait être utilisé au calcul de l'impôt de la période intermédiaire.

Provisions pour retraites et avantages assimilés

Lors des clôtures intermédiaires, les provisions pour retraites et avantages assimilés sont calculées sur base d'un prorata des charges annuelles projetées telles que ressortant des évaluations actuarielles réalisées à la clôture de l'exercice précédent. Les évaluations sont modifiées en cas d'évolution significative du taux d'actualisation financière par rapport à la clôture de l'exercice précédent ou de changements d'hypothèses ou d'autres événements non récurrents significatifs intervenus pendant la période.

2- Faits significatifs de la période

- ***Arrêt pour entretien programmé de la raffinerie de Gravenchon***

Plusieurs unités de la raffinerie de Gravenchon ont été successivement mises à l'arrêt à partir du 11 février 2015 dans le cadre d'un arrêt programmé. Les unités arrêtées ont été redémarrées progressivement jusqu'à la fin du mois d'avril 2015. La capacité de traitement de la raffinerie de Gravenchon est passée pendant cette période d'environ 247 milliers de barils par jour à environ 177 milliers de barils par jour. Ce chantier a permis la mise en place de nouveaux projets visant à améliorer l'efficacité énergétique et la compétitivité de la raffinerie.

- ***Vente du réseau de stations-service à la société DCC Energy***

Après le transfert de 44 stations-service à la société Delek en 2013, le groupe Esso S.A.F. avait annoncé le 28 août 2014 le projet de vente à la société DCC Energy (*) de la partie restante de son réseau de stations-service approvisionnées en direct. Le contrat de cession avait été signé le 30 décembre 2014.

Cette vente est devenue effective le 24 juin 2015 et concerne la cession de 272 stations-service automatiques Esso Express, 48 concessions de stations-service autoroutières, et d'environ 70 contrats d'approvisionnement avec des tiers, propriétaires de stations-service opérées sous la marque Esso soit 385 stations-service environ. Le montant de cette transaction s'élève à 105 millions d'euros incluant le transfert des responsabilités environnementales.

Esso S.A.F. achève ainsi la conversion de son réseau de stations-service au modèle de revendeur à la marque.

DCC Energy, avec la société Certas Energy France qui va exploiter les stations-service, devient ainsi revendeur à la marque et continue à approvisionner en carburants Esso les stations-service Esso et Esso Express, à travers un contrat d'approvisionnement long terme. Le consommateur peut toujours utiliser sa carte Esso Card et bénéficier des atouts du concept Esso Express.

Alors que le marché de la distribution de carburants est toujours très compétitif, Esso S.A.F. estime que ce mode de gestion de stations-service avec Certas Energy France, est le moyen le plus efficace, non seulement de servir ses clients mais aussi d'assurer sa compétitivité et sa croissance future.

Près de 610 stations-service sont exploitées par des revendeurs à la marque Esso en France, dont près de la moitié sont des stations-service automatiques Esso Express.

**DCC Energy Limited est une division de DCC PLC, groupe Irlandais qui opère à travers l'Europe dans les secteurs de l'énergie, les technologies, la santé, l'environnement.*

3- Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe a conclu en juillet 2015 un accord avec ses organisations syndicales pour un aménagement de ses accords de retraite supplémentaire, modifiés par avenant avec effet au 1er janvier 2016, qui se traduira par une réduction de l'ordre de 180 millions d'euros des engagements relatifs aux avantages postérieurs (*avant impôts, calculé avec le taux d'actualisation financière retenu au 30 juin 2015 à 1,75 %*). Conformément à la norme IAS 19 révisée ce changement sera traité comme un coût des services passés et sera reconnu dans le compte de résultat consolidé de l'année 2015.

4- Immobilisations incorporelles et corporelles

- *Vente du réseau de stations-service*

Le 30 décembre 2014, la société Esso S.A.F. annonçait la signature d'un accord de cession avec la société DCC Energy France SAS, pour la vente de son réseau de stations-service et la signature d'un contrat d'approvisionnement long terme.

La cession est intervenue le 24 juin 2015 après apport partiel d'actifs par Esso S.A.F. de l'activité de distribution de carburants en stations automatiques opérant sous la marque Esso Express à sa filiale CERTAS Energy France, dont les titres ont été ensuite cédés à DCC Energy France SAS dans le cadre de la transaction.

La valeur des actifs cédés ressort à 141 millions d'euros (*), en contrepartie d'un produit de cession de 105 millions d'euros, complété par un contrat d'approvisionnement exclusif en carburants Esso comportant un engagement de volumes et un niveau de marge garanti, traduit par l'activation d'un actif incorporel évalué à 41,4 millions d'euros en application de la norme IAS 38. Cet actif incorporel sera amorti sur une durée de 10 ans.

Le résultat positif de la cession incluant les coûts de la transaction s'établit à 2,3 millions d'euros comme détaillé ci-après :

(millions d'euros)

Résultat cession des stations-service	
Valeur de cession	105,1
Valeur de l'actif incorporel	41,4
Valeur comptable des actifs cédés	(141,0)
Coûts de la transaction	(1,9)
Impôts courants et différés	(1,3)
résultat net de la cession	2,3

(*) la valeur comptable des actifs qui avaient été classés comme détenus à la vente au 31 décembre 2014 était de 138,9 millions d'euros. La valeur des actifs cédés est de 141 millions d'euros, l'écart de 2 millions d'euros correspondant aux investissements réalisés au cours du premier semestre.

• *Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles*

La situation au 30 juin 2015 est la suivante :

(millions d'euros)

Immobilisations incorporelles et corporelles	Valeur en début de période	Acquisitions/Dotations de la période	Cessions Mises hors service	Valeur en fin de période
Immobilisations incorporelles				
Valeur brute (1)	129,0	41,9	(14,3)	156,6
Amortissements (1)	(65,3)	(3,6)	1,0	(67,9)
Dépréciation	(15,0)			(15,0)
Valeur nette	48,7	38,3	(13,3)	73,7
Immobilisations corporelles				
Valeur brute	2 724,9	64,9	(439,6)	2 350,2
Raffinage (2)	2 176,3	61,4	(37,1)	2 200,6
Distribution (3)	548,6	3,5	(402,5)	149,6
Amortissements	(1 680,8)	(52,4)	313,7	(1 419,5)
Raffinage (2)	(1 314,7)	(47,6)	37,1	(1 325,2)
Distribution (3)	(366,1)	(4,8)	276,6	(94,3)
Valeur nette	1 044,1	12,5	(125,9)	930,7

(1) dont immobilisations acquises par contrat de location-financement pour une valeur nette en fin de période de 23,8M€

La situation au 31 décembre 2014 était la suivante :

(millions d'euros)

Immobilisations incorporelles et corporelles	Valeur en début de période	Acquisitions/Dotations de la période	Cessions Mises hors service	Valeur en fin de période
Immobilisations incorporelles				
Valeur brute (1)	131,0	1,3	(3,3)	129,0
Amortissements (1)	(62,2)	(6,2)	3,1	(65,3)
Dépréciation	(15,0)			(15,0)
Valeur nette	53,8	(4,9)	(0,2)	48,7
Immobilisations corporelles				
Valeur brute	2 694,1	61,6	(30,8)	2 724,9
Raffinage (2)	2 138,9	40,6	(3,2)	2 176,3
Distribution (3)	555,2	21,0	(27,6)	548,6
Amortissements	(1 594,4)	(113,4)	27,0	(1 680,8)
Raffinage (2)	(1 225,6)	(91,5)	2,4	(1 314,7)
Distribution (3)	(368,8)	(21,9)	24,6	(366,1)
Valeur nette	1 099,7	(51,8)	(3,8)	1 044,1

(1) dont actifs classés comme détenus à la vente pour une valeur nette en fin de période de 13,3 M€

(2) dont immobilisations acquises par contrat de location-financement pour une valeur nette en fin de période de 25,8M€

(3) dont actifs classés comme détenus à la vente pour une valeur nette en fin de période de 125,6 M€

5- Stocks

La hausse de la valeur des stocks au 30 juin 2015 s'explique par un niveau de stocks opérationnels plus élevé à fin juin 2015 qu'à fin décembre 2014 ainsi que par des effets stocks positifs pour 174 millions d'euros comprenant un effet prix sur stocks de 15 millions d'euros et une reprise nette de dépréciation sur stocks de 159 millions d'euros.

(millions d'euros)

Stocks	au 30 juin 2015	au 31 décembre 2014

Produits pétroliers

Pétrole brut		
Valeur Brute	675,2	545,1
Dépréciation	(37,7)	(59,3)
Valeur nette	637,5	485,8
Produits intermédiaires et finis		
Valeur Brute	596,5	639,1
Dépréciation	(14,3)	(151,8)
Valeur nette	582,2	487,3
Valeur Brute	1 271,7	1 184,2
Dépréciation	(52,0)	(211,1)
Valeur nette des produits pétroliers	1 219,7	973,1

Autres stocks

Valeur Brute	43,0	62,0
Dépréciation	(11,1)	(8,4)
Valeur nette des autres stocks	31,9	53,6

Total (net)	1 251,6	1 026,7
--------------------	----------------	----------------

6- Information sur le capital

Au 30 juin 2015, le capital social d'Esso S.A.F. est composé de 12 854 578 actions émises et libérées, de nominal 7,65 euros. Ces actions ne font l'objet d'aucun droit, privilège ou restriction particulière et sont détenues par le groupe ExxonMobil à hauteur de 82,89%.

Compte tenu des pertes réalisées au cours des exercices 2014 et 2013, aucun dividende n'a été versé au titre de ces exercices. Le dividende versé au titre de l'exercice 2012 avait été de 2 €.

7- Endettement financier

Endettement long terme

Pour financer ses programmes d'investissements, le groupe Esso S.A.F. a souscrit une ligne de financement à long terme auprès d'une société financière du groupe ExxonMobil pour un montant de 200 M€ utilisée à hauteur de 100 M€. L'utilisation de cette ligne de financement n'apas évolué au cours du 1^{er} semestre 2015.

Endettement long terme	au 30 juin 2015	au 31 décembre 2014
Contrat de location-financement (1)	27,3	27,2
Comptes bloqués participation du personnel	0,3	0,2
Compte groupe passif financier (2)	100,3	100,2
Total	127,9	127,6

(1) Contrat de location-financement, émis en dollar, mis en place pour le pétrolier « SAMCO CHINA » pris en affrètement long terme. Le montant représente la valeur actualisée, au taux d'emprunt marginal du groupe, des paiements au titre de la location convertis au taux du dollar au 30 juin 2015, soit 1,1189 (\$/€). Au 31 décembre 2014, le taux du dollar était de 1,2141 (\$/€).

(2) Emprunt auprès de la société EMMFC (ExxonMobil Management Finance Company) société de financement du groupe ExxonMobil. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux de marché sur une référence EURIBOR.

La société n'a pas recours à des emprunts obligataires.

Endettement court terme

(millions d'euros)

Endettement court terme	au 30 juin 2015	au 31 décembre 2014
Compte groupe passif financier (1)	9,0	234,9
Avance financière reçue	18,3	18,3
Contrat de location financement	4,8	4,6
Financement court terme	60,0	40,0
Banque créditrice	2,7	1,9
Total	94,8	299,7

(1) Ces dettes résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou d'emprunt avec les sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux de marché sur une référence EONIA

Contrat de location-financement

Contrat de location-financement	Redevances restant à payer (1)		
	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	+ de 5 ans
Immobilisations corporelles Raffinage	6,7	25,9	5,9
Total	6,7	25,9	5,9

(1) les redevances correspondent aux remboursements du capital augmentés des intérêts dus

Variation de l'endettement financier net du groupe

(millions d'euros)

Variation de l'endettement financier net	au 30 juin 2015	au 31 décembre 2014	Variation
Endettement long terme	(127,9)	(127,6)	(0,3)
Endettement court terme hors banque créditrice	(92,1)	(297,8)	205,7
Créances financières court terme (1)	8,1	11,1	(3,0)
Total endettement financier	(211,9)	(414,3)	202,4
Banque créditrice	(2,7)	(1,9)	(0,8)
Disponibilités	6,2	14,8	(8,7)
Total trésorerie nette	3,5	12,9	(9,5)
Total endettement net	(208,4)	(401,4)	193,0

(1) Ce montant correspond aux créances du groupe Esso S.A.F. sur d'autres sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Elles résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou de prêt court terme. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux variables sur une référence EONIA.

(millions d'euros)

Analyse de la variation de l'endettement financier net	au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015	au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014	Variation
Endettement financier net au début de la période	(401,4)	(421,4)	20,0
Flux net de trésorerie généré par l'exploitation	153,8	80,8	73,0
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	39,2	(60,8)	100,0
Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement avant variation de l'endettement (dividendes mis en paiement)	-	-	-
Hausse de l'endettement liée aux nouvelles conditions contractuelles du contrat de location-financement	-	-	-
Endettement financier net à la fin de la période	(208,4)	(401,4)	193,0

Note: le détail de chacun des flux mentionnés figure dans le tableau des flux de trésorerie

Principales lignes de financement et conventions de trésorerie disponibles

Au 30 juin 2015 les principales lignes de crédit dont dispose le groupe sont les suivantes :

Principales lignes de financement disponibles. Millions d'euros	Contrepartie	Limites de crédit	Montant d'utilisation de crédit au 30-06-2015	Echéance	Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable
Court terme	ECBV (*)	1 200	2	Indéterminée	Non / taux variable
Court terme Esso S.A.F.	JP Morgan	125	60	Juillet 2016	Non / taux variable
Long terme Esso Raffinage S.A.S.	EMMFC (*)	200	100	Mai 2032	Non / taux variable
TOTAL		1 525	162		

(*) ECBV (ExxonMobil Capital Netherlands B.V.) et EMMFC (ExxonMobil Management Finance Company) sont des sociétés de financement du groupe ExxonMobil

Conventions de trésorerie utilisées Millions d'euros (montants excédentaires entre parenthèses)	Contrepartie	Plafond	Montant d'utilisation de crédit au 30-06-2015	Echéance	Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable
Convention Esso S.A.F.	EMFH SAS (*)	200	1	Indéterminée	Non / taux variable
Convention Esso S.A.F.	Esso France S.A.S. (*)	10	3	Indéterminée	Non / taux variable
TOTAL		210	4		

(*) EMFH S.A.S. (ExxonMobil France Holding S.A.S.) & Esso France S.A.S. sont des filiales françaises du groupe ExxonMobil en France

8-Impôts courants et différés

Le résultat avant impôts des activités poursuivies est un profit de 270,4 millions d'euros contre une perte de 172,5 millions d'euros au 30 juin 2014. Le montant de l'impôt correspondant constaté dans le résultat au 30 juin 2015 est une charge d'impôt pour un montant de 97,9 millions d'euros contre un produit d'impôt de 64,1 millions d'euros au 30 juin 2014 et s'analyse comme suit :

(millions d'euros)

Impôts courants et différés	Semestre clos le 30 juin 2015	Semestre clos le 30 juin 2014 retraité	Exercice 2014 retraité
Bénéfice net ou Perte nette avant impôt	270,4	(172,5)	(575,1)
Taux d'imposition	38,00%	38,00%	38,00%
Impôt théorique	(102,8)	65,6	218,5
Incidence			
- des charges et produits non taxables	4,0	4,7	6,4
- du delta de taux sur Impôts différés calculés à 34.43%	5,4	(6,5)	(20,9)
- déficit fiscal non activé	-	-	(73,0)
- divers	(4,5)	0,3	1,9
Impôt réel des activités poursuivies	(97,9)	64,1	132,9
<i>Dont :</i>			
Impôt courant	(46,9)	0,1	1,2
Impôt différé	(51,0)	64,0	131,7

Le montant des impôts différés inscrits au bilan consolidé semestriel s'analyse comme suit :

(millions d'euros)

Impôts différés	au 30 juin 2015		au 31 décembre 2014 retraité	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Impôts différés sur les provisions réglementées		(151,3)		(149,4)
Impôts différés sur les décalages temporaires	15,6		18,3	
Impôts différés sur les immobilisations corporelles et incorporelles		(26,3)		(27,1)
Impôts différés sur les participations		(4,8)		(4,5)
Impôts différés sur les provisions pour retraites	252,8		246,3	
Impôts différés sur les provisions pour retraites - écarts actuariels	248,1		270,0	
Impôts différés sur les provisions pour inspections metal (annulation)		(83,9)		(81,0)
Impôts différés sur déficits reportables	127,2		169,7	
Total	643,7	(266,3)	704,3	(262,0)
Compensation des impôts différés actifs/passifs	377,4		442,3	

Au 30 juin 2015, la perte fiscale reportable du groupe s'établit à 581,5 millions d'euros contre une perte fiscale de 704,7 millions d'euros au 31 décembre 2014. La baisse de 123,2 millions d'euros provient de l'imputation de 50% du profit fiscal réalisé au 30 juin 2015 conformément à la réglementation fiscale en vigueur concernant le plafonnement de l'imputation des déficits antérieurs.

Ainsi les effets stocks positifs constaté au cours du 1^{er} semestre 2015 pour un montant de 174 millions d'euros n'ont pas pu être intégralement utilisés pour imputer la perte fiscale créée en 2014 qui provenait des effets stocks négatifs de 620 millions d'euros suite à la baisse du cours du pétrole brut en 2014.

Le groupe apprécie la probabilité de consommation des pertes fiscales sur une durée de 10 ans qui tient compte de ses activités industrielles à long terme et du cycle de ses marchés. En l'occurrence, il estime que le recouvrement de cet impôt différé est probable compte tenu des perspectives de consommation de la perte fiscale déterminées à partir des derniers plans d'affaires et des options fiscales envisagées.

9-Information sectorielle par activité

9-1 Secteur opérationnel

Les activités opérationnelles du groupe Esso S.A.F. concernent essentiellement deux lignes de produits distinctes, Carburants et Combustibles d'une part et Lubrifiants et Spécialités d'autre part, qui drainent les allocations de ressources en fonction des opportunités d'optimisations internes, des perspectives de marché ou encore des évolutions réglementaires.

Ces activités qui sont soumises à des risques et incertitudes de même nature sont opérées dans des environnements de production et de marché comparables. Elles présentent des caractéristiques économiques similaires qui conduisent à une présentation de l'information financière regroupée au sein d'un même secteur opérationnel Raffinage-Distribution, permettant d'en apprécier la nature et d'évaluer les effets financiers de l'environnement dans lequel le groupe Esso S.A.F. opère.

Esso S.A.F. a également une activité pétrochimique limitée qui concerne l'exploitation d'une unité de propylène intégrée à la Raffinerie de Fos-sur-Mer mais dont l'activité n'est pas significative à l'échelle du groupe ni des seuils de matérialité prévus par l'IFRS 8 et pour laquelle une présentation intégrée au secteur Raffinage-Distribution est appropriée.

9-2 Information sur les produits et services

La répartition du chiffre d'affaires est indiquée en page 4 de ce présent rapport - Chiffre d'Affaires et volumes vendus par Esso S.A.F.

9-3 Information sur les clients

Contributions au chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2015 :

(millions d'euros)

Repartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients	Semestre clos le 30 juin 2015	Semestre clos le 30 juin 2014
Groupe ExxonMobil	1 562	1 805
Autres sociétés pétrolières	454	888
Autres clients (1)	3 464	4 387
Ventes de produits et services hors taxes	5 480	7 080
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	934	856
Chiffre d'affaires (hors TVA)	6 414	7 936

(1) au 30 juin 2015, un client représente plus de 10% du chiffre d'affaires

10- Informations sur les parties liées

Opérations avec les sociétés affiliées au groupe Exxon Mobil Corporation

Les produits et les charges du groupe Esso S.A.F. comprennent les résultats d'opérations conclues avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal des activités des sociétés du groupe et se rapportent à des opérations commerciales et de prestations de services.

Ces opérations, conclues à des conditions de marché, ont porté principalement sur les achats et ventes de produits pétroliers, la facturation de frais de transport, de personnel détaché et de prestation de services dans les domaines de l'informatique, de la recherche, de services administratifs et commerciaux partagés et de charges et produits financiers correspondant à la rémunération des créances et dettes financières avec les sociétés du groupe.

Il n'y a pas eu d'évolution significative des transactions avec les parties liées au cours des six premiers mois 2015.

11- Procédures et litiges en cours

Sinistre sur le site d'Ambès

Un sinistre est survenu en janvier 2007 à la suite de la rupture de l'un des bacs de stockage de pétrole brut vendus par Esso S.A.F. à la société Vermilion REP SAS sur les sites d'Ambès : le préjudice consécutif à ce sinistre concerne la perte du produit stocké non récupéré, les dépenses directes de nettoyage du site ainsi que les pertes d'exploitation et surcoûts logistiques des sociétés productrices de pétrole brut utilisant ces facilités de stockage.

Le 24 décembre 2008, Esso S.A.F. a reçu deux assignations en réparation des préjudices subis; d'une part de Vermilion REP SAS pour un montant principal de 24 millions d'euros ; d'autre part, des assureurs de Vermilion pour un montant de 7,5 millions d'euros, cette seconde assignation étant conjointe avec la Société Pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA) et la société des Docks des Pétroles d'Ambès (DPA). Esso S.A.F. a obtenu le 19 janvier 2010 la suspension de ces procédures dans l'attente des conclusions de l'expertise judiciaire quant aux responsabilités des différents intervenants. L'expert financier nommé par l'expert judiciaire a rendu en janvier 2012 un rapport définitif confirmant l'estimation des couts du sinistre selon lequel les dommages directs et indirects pourraient atteindre 40 millions et retenant une part de responsabilité d'Esso S.A.F. Le 19 juin 2012 Vermilion REP SAS a déposé des conclusions amendées qui ont porté le montant principal réclamé à 42 millions d'euros au titre de la réparation des préjudices qu'elle aurait subis, Vermilion REP SAS contestant les chiffres retenus par l'expert judiciaire sur certains postes de préjudice.

En octobre 2013, une médiation a été proposée par le juge qui a été acceptée par Esso S.A.F. mais refusée par Vermilion REP SAS.

Le 15 janvier 2015, le tribunal de commerce de Nanterre a rendu sa décision et a condamné la société Esso S.A.F. au paiement d'un montant de 40,2 millions d'euros pour le remboursement du préjudice subi.

La condamnation est assortie d'un paiement immédiat de 50% du montant total à verser soit 20 millions d'euros qui ont été pris en charge par l'assureur d'Esso S.A.F. dans le cadre de sa police d'assurance Responsabilité Civile d'Exploitation. Cette police est assortie d'une franchise déjà couverte par le versement en 2010 d'une avance de frais engagés à hauteur de 500 000 dollars.

Une partie de la condamnation porte néanmoins sur les dommages causés aux biens propres de la société Esso S.A.F. qui sont couverts par la police dommages aux biens assortie d'une franchise de 10 millions de dollars.

Une provision de 2,8 millions d'euros a été constatée en 2014 pour le montant de cette condamnation, inférieur au montant de la franchise.

La société Esso S.A.F. a fait appel de la décision le 30 janvier 2015. A ce jour, le calendrier de la procédure n'a pas encore été fixé.

Autres passifs éventuels

Le groupe Esso S.A.F. est exposé à plusieurs autres situations de passif éventuel au sens de l'article 212-4 du Plan Comptable Général. Le montant estimé au 30 juin 2015 de ces obligations qui ne sont ni probables, ni certaines, s'élève à environ 14 millions d'euros dont une estimation de 4 millions d'euros pour les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) en cours d'élaboration. Les échéances d'éventuelles sorties de ressources s'étaleraient le cas échéant sur plusieurs années.

Déclaration des Dirigeants

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes et les états financiers consolidés résumés du groupe Esso S.A.F. pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe consolidé au 30 juin 2015, et que le rapport d'activité du semestre présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Courbevoie-La Défense, le 17 Septembre 2015

Hervé Brouhard
Président Directeur Général

Antoine du Guerny
Directeur Administratif et Financier
Contrôleur

C- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ESSO S.A.F. relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « 1.2 – *Interprétation IFRIC 21 – « Taxes »* » et « 1.3 – *Effets de la première application de l'interprétation IFRIC 21 – « Taxes »* » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui exposent le changement de méthode comptable résultant de la première application de l'interprétation IFRIC 21.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 17 septembre 2015

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Mazars

Vincent Papazian
Associé

Juliette Decoux
Associée